

AVIS DE PUBLICITE – APPEL A CANDIDATURES

Objet : Mise en concurrence pour la délivrance d'autorisations d'occupation du domaine public. Emplacements réservés aux producteurs-vendeurs locaux, concessionnaires d'engins agricoles et éleveurs d'animaux de la ferme, boulevard Jean Jaurès à Carcassonne, le 25 novembre 2026 pour la foire de la Sainte Catherine.

Contexte et Objectifs de la foire de la Sainte Catherine :

Dans le cadre de sa politique de revitalisation du centre-ville, la Ville de Carcassonne souhaite organiser la foire de la Sainte Catherine qui réunira boulevard Jean Jaurès, le 25 novembre 2026 : producteurs-vendeurs locaux, concessionnaires d'engins agricoles et éleveurs d'animaux de la ferme.

Cette initiative vise à soutenir nos agriculteurs et plus particulièrement nos viticulteurs qui traversent une crise financière et climatique profonde.

C'est également l'opportunité de renforcer l'animation et renouer avec les traditionnelles foires en créant un rendez-vous annuel, convivial et fédérateur en cœur de la ville. Elle a pour ambition de favoriser les rencontres entre habitants, visiteurs et producteurs du territoire.

À travers cet évènement, la Ville poursuit plusieurs objectifs :

- renforcer l'attractivité et la fréquentation de la Bastide et de ses boulevards ;
- créer un lieu de rencontre et d'échanges favorisant le lien social ;
- valoriser les producteurs locaux et les savoir-faire du territoire ;
- promouvoir les circuits courts et les produits de qualité ;

La Ville souhaite ainsi constituer un marché à taille humaine, composé d'une offre diversifiée et qualitative, contribuant à faire de ce rendez-vous un moment de convivialité apprécié des habitants comme des visiteurs.

Cadre juridique :

L'ordonnance n°2017-0562 du 19 avril 2017 dite Loi Sapin 2 relative à la propriété des personnes publiques impose d'organiser une procédure de publicité et de mise en concurrence pour la délivrance de titres d'occupation privative du Domaine Public ayant pour vocation l'exercice d'une activité économique.

Description des emplacements :

▪ Lieu : Boulevard Jean Jaurès : zone réservée aux producteurs- vendeurs)	▪ Emplacements : Linéaire de vente : 2m ou 8m selon les demandes reçues à répartir sur le métrage total disponible
▪ Lieu : Boulevard Jean Jaurès : Exposition des engins agricoles	▪ Emplacements : Selon les demandes reçues à répartir sur le métrage total disponible
▪ Lieu : Boulevard Jean Jaurès : Exposition des animaux de la ferme	▪ Emplacements : Selon les demandes reçues à répartir sur le métrage total disponible

La Commune fournit un raccordement électrique.

Conditions d'exploitation :

La foire aura lieu le 25 novembre 2026.

L'exploitant est tenu de veiller à la propreté de son emplacement sur toute la durée de son occupation et jusqu'à son départ.

Tarifs en vigueur pour l'année 2026 :

- 26,40 € par étal

Installation des exposants le 25 novembre à partir de 6h00.

Evacuation à 18h00 au plus tard.

Ouverture et vente au public de 8h00 à 16h00.

Le pétitionnaire devra indiquer ses besoins en eau, électricité ou particuliers concernant les animaux.

Dossier de candidature :

Le candidat est invité à fournir un courrier comprenant notamment une proposition argumentée, la gamme de produits présentés et tout élément permettant à la Commune de comprendre sa motivation.

Pièces à fournir impérativement sous peine de rejet de l'offre :

- Attestation d'affiliation à la MSA et attestation de producteur-vendeur
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité
- Si tel est le cas : Certification BIO ou autres
- Photocopie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité
- Extrait Kbis pour les concessionnaires.

Dépôt des candidatures :

Date limite de dépôt des candidatures le : **vendredi 23 octobre 2026, 16h00.**

Le dossier peut être remis :

- en main propre à l'adresse suivante :
Service du Domaine Public Commercial
13 rue Jean Bringer
11000 CARCASSONNE
- par courrier postal à l'adresse suivante :
Hôtel de Ville
Direction des Services à la Population
32 rue Aimé Ramond
11935 CARCASSONNE CEDEX 9
Le pli cacheté devra porter les mentions suivantes : « CONFIDENTIEL – NE PAS OUVRIR »
- par voie électronique à l'adresse suivante :
- publicite.dp@mairie-carcassonne.fr
Objet à mentionner : Candidature pour un emplacement réservé à certains marchands non sédentaires.

Critères de sélection :

Les critères suivants seront pris en compte :

- Pertinence et qualité des produits proposés
- Situation géographique
- Présence sur toute la période

A la clôture, une commission spécialement dédiée se prononcera sur les candidatures. Les exploitants retenus en seront informés par courrier.

Contact :

Service du Domaine Public Commercial
Téléphone : 04.68.77.70.15
Courriel : regies@mairie-carcassonne.fr